Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-213502776-20260630-D_2026_39-DE

Département
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement
De RENNES
Canton de Montfort

COMMUNE DE SAINT-GONLAY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 29 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt neuf juin à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint Gonlay se sont réunis à la mairie de Saint Gonlay sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Loic BOISGERAULT, Maire, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Etaient présents : M DENIS Jean-Claude ; Mme GOUGAUD Nathalie ; M DEBOOS Jean-Yves ; Mme LESAGE Sandrine ; M Rémi POULAIN ; Mme LECOMTE Rachel ; M ELLIOT Olivier ; Mme DAUCE Rachel ; M MESSU Mickael ; Mme LESIEUR Stéphanie ; M Patrick MERDRIGNAC.

Nombre de conseillers : en exercice = 11
Présents = 11
Votants = 11

Convocation : 23 juin 2026

Délibération n° 2026.39
Subvention exceptionnelle pour les anciens combattants

Monsieur le Maire informe les élus que le président des anciens combattants sollicite une subvention exceptionnelle d'un montant de 100 € pour l'achat d'un drapeau officiel pour les citoyens de la paix.

Après en avoir discuté, les membres du conseil municipal valident l'octroi d'une subvention exceptionnelle pour un montant de 100 € et chargent Monsieur le Maire ou un de ses adjoints de signer tout acte relatif à cette affaire.

Pour : 11
Contre : 0
Abstention :

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Et ont signés au registre les membres présents.

MAIRIE DE SAINT-GONLAY
ILLE ET VILAINE

Le Maire,
Jean-Claude DENIS

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération transmise à la Préfecture de RENNES le 30 juin 2026